

Délégation du Conseil Municipal - Séance du 26/09/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	9	7

Vote
A la majorité
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 4

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 03/10/2022
Et publication ou notification du 03/10/2022

L'an 2022, le 26 Septembre à 20:08, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/09/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/09/2022.

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GODELU Delphine, MILLÉRIOUX Myriam, THIROT Sylvie, MM : DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Excusé(s) : ayant donné procuration : Mmes : LECLERE-PIERRE Christel à M. JOULIN Laurent, THOMAS Valérie à M. PELÉ Jean-Yves
Excusé(s) : M. COLIN Pascal

Absent(s) : Mmes : GIRALDO Ludivine, PETIT Sandrine

A été nommée secrétaire : Mme THIROT Sylvie

D22_035B – Subvention aux associations - Année 2022
Annule et remplace la délibération D21_035 pour erreur matérielle

En raison de leur attache à une association subventionnée, M. Laurent JOULIN, Mmes Christelle DESIEAUX, Delphine GODELU et Valérie THOMAS (représentée par Jean-Yves PELÉ) ne prennent pas part au vote.

Lors du BP 2022, le Conseil Municipal a voté la somme de 3 500,00 € mais n'a pas fait le détail des crédits autorisés.

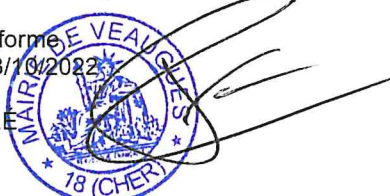
Les subventions seront attribuées comme suit :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS C/6574
Le Club de la Belle Vie	150,00 €
FSE Collège de Sancerre	50,00 €
ADMR épicerie sociale	150,00 €
ADMR Sancerre et Cnes	100,00 €
Amis de la bibliothèque	50,00 €
Facilavie	100,00 €
Souvenir Français	150,00 €
DDEN du Cher	50,00 €
Gymnastique Volontaire	150,00 €
Club de spéléologie	150,00 €
Union Syndicale des Chasseurs	150,00 €
APAHS	150,00 €
Amicale des pompiers de Veaugues	150,00 €
JSP Les Aix d'Angillon	50,00 €
JSP Sancerre	50,00 €
Anim'âge (Sancerre)	50,00 €
Rugby Sancerrois	50,00 €
Judo club Sancerrois	50,00 €
Sury vélo passion	50,00 €
Football Club Verdigny Sancerre (FCVS)	50,00 €
AEDES	150,00 €
Autres	1 450,00 €
Total :	3 500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **APPROUVE**, à la majorité (7 voix pour et 4 abstentions), les sommes telles que mentionnées ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme
En mairie, le 03/10/2022
Le Maire,
Jean-Yves PELE



Le secrétaire,
Mme THIROT Sylvie